Les ergothérapeutes au Canada 2011 — faits saillants nationaux, provinciaux et territoriaux

Dépenses et main-d'œuvre de la santé

Institut canadien d'information sur la santé
Canadian Institute for Health Information

Notre vision

De meilleures données pour de meilleures décisions : des Canadiens en meilleure santé

Notre mandat

Exercer le leadership visant l'élaboration et le maintien d'une information sur la santé exhaustive et intégrée pour des politiques avisées et une gestion efficace du système de santé qui permettent d'améliorer la santé et les soins de santé

Nos valeurs

Respect, intégrité, collaboration, excellence, innovation

Table des matières

À propos de la Base de données sur les ergothérapeutes de l'ICIS iii
Pour obtenir de plus amples renseignements v
Définition de la main-d'œuvre en ergothérapie du Canada selon l'ICIS 1
Faits saillants — Canada 3
Faits saillants — Terre-Neuve-et-Labrador 6
Faits saillants — Île-du-Prince-Édouard 8
Faits saillants — Nouvelle-Écosse 9
Faits saillants — Nouveau-Brunswick 11
Faits saillants — Québec 13
Faits saillants — Ontario 15
Faits saillants — Manitoba 17
Faits saillants — Saskatchewan 18
Faits saillants — Alberta 20
Faits saillants — Colombie-Britannique 22
Faits saillants — territoires (Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest) 24

À propos de la Base de données sur les ergothérapeutes de l'ICIS

Pour déterminer le nombre de professionnels de la santé requis dans une province ou un territoire, il faut d'abord comprendre l'effectif actuel et la façon dont il change. Depuis 2006, la Base de données sur les ergothérapeutes (BDE) recueille de l'information sur le nombre d'ergothérapeutes au Canada, leur répartition, leurs caractéristiques démographiques et géographiques, ainsi que leur formation et leur emploi.

La présente publication sur la BDE fournit au lecteur les faits saillants de la main-d'œuvre en ergothérapie, notamment de l'information sur certaines caractéristiques démographiques, géographiques, de formation et d'emploi au Canada et dans certaines provinces et certains territoires.

Pour obtenir de plus amples renseignements

D'autres documents d'intérêt de la BDE sont offerts gratuitement en français et en anglais sur le site Web de l'ICIS (www.icis.ca) :

- *Les ergothérapeutes au Canada 2011*
  - *Tableaux de données*
  - *Guide de la base de données*
- Rapports précédents
  - *Les ergothérapeutes au Canada* (éditions de 2006 à 2010)
- Documents de référence
  - *Dictionnaire de données*
  - *Manuel de spécifications pour la soumission des données*
  - *Évaluation des incidences sur la vie privée*

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Chef de section de la BDE
Ressources humaines de la santé
Institut canadien d'information sur la santé
495, chemin Richmond, bureau 600
Ottawa (Ontario) K2A 4H6

Téléphone : 613-241-7860
Télécopieur : 613-241-8120
Courriel : bde@icis.ca
Site Web : www.icis.ca

Définition de la main-d'œuvre en ergothérapie du Canada selon l'ICIS

Dans les publications de la BDE de l'ICIS, la « main-d'œuvre en ergothérapie » représente le nombre total d'ergothérapeutes inscrits et actifs[i] au Canada qui occupent un emploi et qui ne sont pas considérés comme des inscriptions secondaires[ii] ou des doubles interprovinciaux. La section Notes méthodologiques fournit plus de détails sur les critères d'inclusion et d'exclusion.

Figure 1 : Définition de la main-d'œuvre en ergothérapie selon la BDE de l'ICIS, 2011

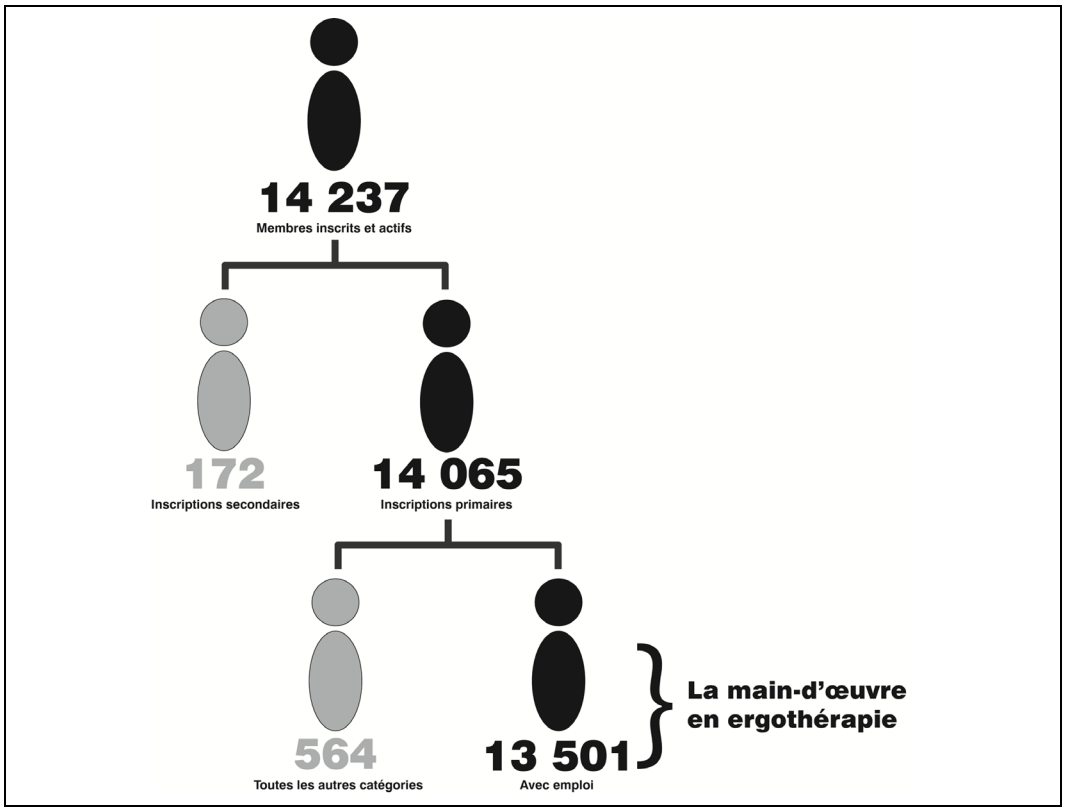

Remarque
Veuillez consulter les Notes méthodologiques pour obtenir des renseignements plus complets sur la collecte et la comparabilité des données de la BDE.
Source
Base de données sur les ergothérapeutes, Institut canadien d'information sur la santé.

---

i. Inscriptions actives : Les organismes provinciaux de réglementation ont fourni à l'ICIS de l'information sur les ergothérapeutes qui étaient membres actifs en 2011 à des fins d'inclusion dans la BDE. Cela comprend les catégories de membres ayant l'autorisation de travailler dans une province ou un territoire donné au cours de l'année à l'étude. L'ACE a fourni les données relatives aux ergothérapeutes qui résident et pratiquent dans les territoires et qui se sont inscrits sur une base volontaire auprès de l'ACE en 2011.

ii. Inscriptions secondaires : Ce groupe comprend les ergothérapeutes qui demeurent inscrits dans une province ou un territoire canadien alors qu'ils résident à l'étranger ou dont la province ou le territoire de résidence ou du premier emploi diffère de la province d'inscription.

En 2011, les organismes provinciaux de réglementation et l'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE) ont soumis l'information relative à 14 237 ergothérapeutes du Canada. De ce nombre, 172 (1,2 %) faisaient l'objet d'inscriptions secondaires et 564 (4,0 %) ne travaillaient pas en ergothérapie ou avaient un statut d'emploi inconnu; ils ont été exclus de l'analyse. (Veuillez consulter les tableaux de données 2011 de la BDE.)

Faits saillants — Canada

Main-d'œuvre en ergothérapie, 2011

Tous les organismes provinciaux de réglementation, à l'exception de celui du Québec, alimentent la Base de données sur les ergothérapeutes (BDE) depuis 2006. Le Québec a commencé à participer à la BDE en 2011. Pour 2006 à 2010, les données sur le nombre et les caractéristiques démographiques pour le Québec proviennent de la Base de données sur le personnel de la santé (BDPS)[iii].

Nombre

- De 2006 à 2011, le nombre d'ergothérapeutes inscrits qui occupent un emploi a augmenté de 14,6 % au Canada, atteignant un total de 13 501 personnes. De 2006 à 2011, les territoires (35,0 %) et la Saskatchewan (30,7 %) ont affiché les taux de croissance les plus élevés, tandis que le Québec (6,6 %) et l'Alberta (9,3 %) ont affiché les taux les moins élevés.
- Le nombre d'ergothérapeutes par 100 000 habitants a également augmenté au Canada, passant de 36,0 en 2006 à 39,0 en 2011.

Caractéristiques démographiques

- La main-d'œuvre en ergothérapie se composait essentiellement de femmes (91,8 %). Toutefois, le pourcentage de femmes au sein de cette main-d'œuvre a légèrement diminué d'année en année, passant de 92,6 % en 2006 à 91,8 % en 2011. La répartition selon le sexe variait légèrement selon la province et les territoires. La Saskatchewan (11,6 %) et la Colombie-Britannique (11,4 %) ont enregistré les pourcentages les plus élevés d'ergothérapeutes de sexe masculin.
- Plus de la moitié (55,6 %) de la main-d'œuvre en ergothérapie au Canada en 2011 avait moins de 40 ans.
- L'âge moyen des ergothérapeutes a légèrement augmenté entre 2006 et 2011, passant de 38,6 ans à 39,2 ans.

iii. Ergothérapeutes au Québec : 2006 (n = 3 653), 2007 (n = 3 789), 2008 (n = 3 945), 2009 (n = 4 109), 2010 (n = 3 790). Les données du Québec de 2006 à 2009 comprennent tous les ergothérapeutes inscrits auprès de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec, et les données du Québec de 2010 ne comprennent que les ergothérapeutes inscrits actifs qui occupent un emploi. La BDPS fait état du nombre d'ergothérapeutes inscrits actifs (données de 2006 au 31 mars 2007; données de 2007 au 31 mars 2008; données de 2008 au 31 mars 2009; données de 2009 au 31 mars 2010; données de 2010 au 31 mars 2011). Par conséquent, les données du Québec pourraient inclure des catégories de membres différentes. Les données du Québec sont utiles à certaines fins, mais elles devraient être utilisées dans les limites indiquées dans les Notes méthodologiques du rapport *Les dispensateurs de soins de santé au Canada, de 2000 à 2009 — guide de référence*.

Formation

- Entre 2006 et 2011, la proportion de la main-d'œuvre en ergothérapie[iv] titulaires d'un baccalauréat dans ce domaine a diminué, passant de 81,6 % à 74,9 %, alors que le nombre d'ergothérapeutes titulaires d'une maîtrise en ergothérapie a augmenté durant la même période, passant de 10,8 % à 22,0 %.
- Plus du quart des ergothérapeutes avaient une maîtrise ou un doctorat (28,5 %) comme niveau de formation le plus élevé[v].
- Un peu plus de 7 % des ergothérapeutes (7,1 %) ont été formés à l'étranger, tandis que le reste de la main-d'œuvre (92,8 %) a suivi sa formation de base en ergothérapie au Canada.
- Parmi les ergothérapeutes formés au Canada, 36,6 % ont suivi leur formation de base en ergothérapie en Ontario, 32,0 % ont suivi cette formation au Québec et 12,9 %, en Alberta.
- Parmi les ergothérapeutes formés à l'étranger, près du quart (23,8 %) ont suivi leur formation au Royaume-Uni, 22,9 %, aux États-Unis et 10,5 %, en Inde.
- Moins de 10 % de la main-d'œuvre en ergothérapie (5,6 %) étaient classés en tant que nouveaux diplômés[vi].

Caractéristiques d'emploi

- Quatre ergothérapeutes sur cinq au Canada (79,2 %) travaillaient pour un seul employeur, tandis que 18,2 % avaient plus d'un employeur. Cette proportion variait selon la province ou les territoires. L'Ontario affichait le plus haut taux d'ergothérapeutes ayant plus d'un employeur (22,2 %), tandis que la Nouvelle-Écosse affichait le taux le plus bas (9,4 %).
- Près des deux tiers de la main-d'œuvre en ergothérapie (62,8 %) travaillaient à temps plein et le tiers (33,0 %), à temps partiel.
- Les ergothérapeutes de sexe féminin avaient tendance à travailler davantage à temps partiel (34,6 %) que leurs collègues de sexe masculin (15,1 %).
- Près de la moitié (47,6 %) de la main-d'œuvre en ergothérapie travaillaient dans les hôpitaux, 30,8 % en milieu communautaire et 11,2 % en pratique professionnelle.
- La plupart des ergothérapeutes (84,7 %) occupaient un emploi en tant que dispensateurs de services directs. Les autres occupaient un poste de gestionnaire (6,1 %), de chef ou de coordonnateur professionnel (3,4 %), d'enseignant ou de chercheur (2,5 %) ou un autre poste (2,7 %).

---

iv. Aux fins de cette analyse, la main-d'œuvre en ergothérapie exclut le Québec pour 2006 à 2010 et l'inclut pour 2011.

v. Le niveau de formation le plus élevé, tous domaines confondus, est obtenu en comparant le niveau de formation en ergothérapie et le niveau de formation le plus élevé dans un domaine autre que l'ergothérapie.

vi. Un ergothérapeute est considéré comme un nouveau diplômé s'il a obtenu un diplôme de base en ergothérapie au cours des deux années précédentes. Les données de 2011 comprennent 2010 et 2011.

- En 2011, la majorité de la main-d'œuvre en ergothérapie occupaient un emploi permanent (73,1 %), tandis que 14,5 % étaient des travailleurs autonomes et 11,4 %, des employés temporaires ou occasionnels. Cette proportion variait selon la province ou le territoire. Le Nouveau-Brunswick affichait la plus forte proportion d'ergothérapeutes occupant un emploi permanent (91,7 %) et l'Ontario, la plus faible (67,2 %).
- Dans le cadre du premier emploi, 73,4 % de la main-d'œuvre en ergothérapie ont reçu un financement du secteur public ou du gouvernement.

Répartition géographique et mobilité

- La majorité de la main-d'œuvre en ergothérapie (93,3 %) occupaient un premier emploi dans une région urbaine du Canada, alors que les autres travaillaient en région rurale ou éloignée (5,8 %). Cette proportion variait selon la province ou les territoires. L'Ontario présentait la plus forte proportion d'ergothérapeutes travaillant en région urbaine (97,7 %) et les territoires, la plus faible (73,1 %)[vii].

vii. Aux fins de cette analyse, la main-d'œuvre en ergothérapie exclut le Québec.

Faits saillants — Terre-Neuve-et-Labrador

Main-d'œuvre en ergothérapie, 2011

Nombre

- De 2006 à 2011, la main-d'œuvre en ergothérapie a augmenté de 23,6 % à Terre-Neuve-et-Labrador, atteignant un total de 173 ergothérapeutes inscrits et actifs qui occupent un emploi dans la province.
- Le nombre d'ergothérapeutes par 100 000 habitants a connu une hausse, passant de 27,5 en 2006 à 33,8 en 2011.
- L'estimation de la main-d'œuvre globale en ergothérapie de Terre-Neuve-et-Labrador était de 175 ergothérapeutes, une fois les estimations statistiques ajustées en fonction du nombre total d'heures de travail par semaine. Parmi l'ensemble des provinces et des territoires, seule Terre-Neuve-et-Labrador affichait un ratio d'équivalents temps plein supérieur à 1:1.

Caractéristiques démographiques

- À Terre-Neuve-et-Labrador, la proportion de femmes au sein de la main-d'œuvre en ergothérapie (91,9 %) était presque la même que la moyenne de l'ensemble des provinces et territoires inclus dans l'analyse (91,8 %).
- Parmi l'ensemble des provinces et territoires inclus dans l'analyse, Terre-Neuve-et-Labrador affichait l'une des plus faibles proportions d'ergothérapeutes âgés de plus de 50 ans (9,2 %).
- L'âge moyen de la main-d'œuvre en ergothérapie de Terre-Neuve-et-Labrador a augmenté, passant de 35,5 ans en 2006 à 38,0 ans en 2011.

Formation

- Terre-Neuve-et-Labrador n'offrait pas de programme d'ergothérapie.
- Les trois principales provinces d'obtention du diplôme chez les ergothérapeutes de Terre-Neuve-et-Labrador formés au Canada étaient la Nouvelle-Écosse (57,8 %), l'Ontario (24,9 %) et le Québec (5,8 %).
- En 2011, le niveau de formation le plus élevé (tous domaines confondus) était une maîtrise ou un doctorat chez près du quart (23,7 %) des ergothérapeutes de Terre-Neuve-et-Labrador.
- La proportion de nouveaux diplômés de Terre-Neuve-et-Labrador (ayant obtenu leur diplôme en 2010 ou 2011) était de 5,8 %.

Caractéristiques d'emploi

- En 2011, Terre-Neuve-et-Labrador comptait la plus forte proportion d'ergothérapeutes travaillant à temps plein (83,8 %) par rapport à l'ensemble des provinces et territoires inclus dans l'analyse (62,8 %).
- Les ergothérapeutes de Terre-Neuve-et-Labrador étaient plus susceptibles de travailler pour plus d'un employeur (21,4 %), après ceux de l'Ontario (22,2 %), que ceux de l'ensemble des provinces et territoires inclus dans l'analyse.
- Par rapport aux autres provinces, Terre-Neuve-et-Labrador présentait la deuxième plus forte proportion d'ergothérapeutes travaillant dans des hôpitaux (57,2 %).
- Terre-Neuve-et-Labrador présentait la proportion la plus élevée d'ergothérapeutes travaillant de 36 à 40 heures par semaine (70,5 %). Cette proportion était remarquablement plus élevée que la moyenne canadienne (35,3 %).

Répartition géographique et mobilité

- À l'échelle du Canada, Terre-Neuve-et-Labrador présentait la deuxième proportion la plus élevée d'ergothérapeutes travaillant en région rurale ou éloignée (17,9 %) après les territoires (25,9 %).

Faits saillants — Île-du-Prince-Édouard

Main-d'œuvre en ergothérapie, 2011

Nombre

- De 2006 à 2011, la main-d'œuvre en ergothérapie a augmenté de 25,7 % à l'Île-du-Prince-Édouard, atteignant un total de 44 ergothérapeutes inscrits et actifs qui occupent un emploi dans la province.
- Le nombre d'ergothérapeutes par 100 000 habitants a connu une hausse, passant de 25,4 en 2006 à 30,1 en 2011.
- L'estimation de la main-d'œuvre globale en ergothérapie de l'Île-du-Prince-Édouard a connu une hausse de 20,6 % depuis 2007, une fois les estimations statistiques ajustées en fonction du nombre total d'heures de travail par semaine.

Caractéristiques démographiques

- En 2011, l'âge moyen de la main-d'œuvre en ergothérapie de l'Île-du-Prince-Édouard était de 42,5 ans, soit plus élevé que la moyenne canadienne (39,2 ans).
- À l'échelle du Canada, l'Île-du-Prince-Édouard présentait la proportion la plus élevée d'ergothérapeutes âgés de plus de 50 ans (27,3 %).

Formation

- Le niveau de formation le plus élevé (tous domaines confondus) d'un cinquième (20,5 %) des ergothérapeutes de l'Île-du-Prince-Édouard était une maîtrise, soit une proportion inférieure à la moyenne de l'ensemble de la main-d'œuvre (27,5 %) en 2011.
- L'Île-du-Prince-Édouard n'offrait pas de programme en ergothérapie.
- Les deux principales provinces d'obtention du diplôme chez les ergothérapeutes de l'Île-du-Prince-Édouard formés au Canada étaient la Nouvelle-Écosse (50,0 %) et l'Ontario (29,5 %).

Caractéristiques d'emploi

- À l'échelle du Canada, l'Île-du-Prince-Édouard comptait la plus forte proportion d'ergothérapeutes travaillant à temps partiel (45,5 %) en 2011.
- Comparativement à la moyenne globale du Canada (73,1 %), l'Île-du-Prince-Édouard a enregistré une proportion plus élevée d'ergothérapeutes occupant un emploi permanent (77,3 %).

Répartition géographique et mobilité

- La plupart (84,1 %) des ergothérapeutes de l'Île-du-Prince-Édouard occupaient un emploi en région urbaine; les autres travaillaient en région rurale ou éloignée (15,9 %).

Faits saillants — Nouvelle-Écosse

Main-d'œuvre en ergothérapie, 2011

Nombre

- De 2006 à 2011, la main-d'œuvre en ergothérapie a augmenté de 27,4 % en Nouvelle-Écosse, atteignant un total de 404 ergothérapeutes inscrits et actifs qui occupent un emploi dans la province.
- Le nombre d'ergothérapeutes par 100 000 habitants a connu une hausse, passant de 33,8 en 2006 à 42,7 en 2011.
- L'estimation de la main-d'œuvre globale en ergothérapie de la Nouvelle-Écosse a connu une hausse de 21,4 % depuis 2007, une fois les estimations statistiques ajustées en fonction du nombre total d'heures de travail par semaine.

Caractéristiques démographiques

- La Nouvelle-Écosse présentait une forte proportion d'ergothérapeutes de sexe féminin (92,3 %) occupant un emploi en ergothérapie.
- En 2011, l'âge moyen de la main-d'œuvre en ergothérapie de la Nouvelle-Écosse était de 39,1 ans.
- En 2011, 13,9 % des ergothérapeutes de la Nouvelle-Écosse avaient plus de 50 ans, une proportion inférieure à la moyenne canadienne de la main-d'œuvre en ergothérapie (17,9 %).

Formation

- La Nouvelle-Écosse comptait une université (l'Université Dalhousie) offrant un programme de maîtrise en ergothérapie.
- Le niveau de formation le plus élevé (tous domaines confondus) était une maîtrise chez le quart (25,2 %) des ergothérapeutes de la Nouvelle-Écosse.
- Un peu plus de 5 % (5,2 %) de la main-d'œuvre en ergothérapie de la Nouvelle-Écosse étaient classés en tant que nouveaux diplômés.
- Les trois principales provinces d'obtention du diplôme chez les ergothérapeutes de la Nouvelle-Écosse formés au Canada étaient la Nouvelle-Écosse (69,8 %), l'Ontario (18,3 %) et le Québec (3,7 %).

Caractéristiques d'emploi

- À l'échelle du Canada, la Nouvelle-Écosse présentait la deuxième proportion la plus élevée d'ergothérapeutes (76,2 %) qui occupaient un emploi à temps plein.
- La Nouvelle-Écosse présentait la proportion la plus élevée d'ergothérapeutes travaillant pour un seul employeur (90,6 %).
- La Nouvelle-Écosse présentait la deuxième proportion la plus élevée d'ergothérapeutes qui occupaient un emploi temporaire (10,4 %), après la Saskatchewan (13,2 %).

Répartition géographique et mobilité

- En 2011, la plupart (84,8 %) des ergothérapeutes de la Nouvelle-Écosse occupaient un emploi en région urbaine; les autres travaillaient en région rurale ou éloignée (15,2 %).

Faits saillants — Nouveau-Brunswick

Main-d'œuvre en ergothérapie, 2011

Nombre

- De 2006 à 2011, la main-d'œuvre en ergothérapie a augmenté de 29,8 % au Nouveau-Brunswick, atteignant un total de 314 ergothérapeutes inscrits et actifs qui occupent un emploi dans la province.
- Le nombre d'ergothérapeutes par 100 000 habitants au Nouveau-Brunswick a connu la deuxième hausse la plus forte parmi l'ensemble des provinces et territoires, passant de 32,5 en 2006 à 41,5 en 2011.
- L'estimation de la main-d'œuvre globale en ergothérapie du Nouveau-Brunswick a connu une hausse de 9,1 % depuis 2007, une fois les estimations statistiques ajustées en fonction du nombre total d'heures de travail par semaine.

Caractéristiques démographiques

- La majorité (92,4 %) de la main-d'œuvre en ergothérapie du Nouveau-Brunswick étaient de sexe féminin en 2011.
- En 2011, l'âge moyen des ergothérapeutes du Nouveau-Brunswick était de 38,0 ans.
- En 2011, les trois cinquièmes des ergothérapeutes du Nouveau-Brunswick (60,2 %) avaient moins de 40 ans.

Formation

- Le Nouveau-Brunswick n'offrait pas de programme d'ergothérapie.
- En 2011, les trois principales provinces d'obtention du diplôme chez les ergothérapeutes du Nouveau-Brunswick formés au Canada étaient la Nouvelle-Écosse (42,7 %), le Québec (28,7 %) et l'Ontario (23,6 %).
- En 2011, le niveau de formation le plus élevé (tous domaines confondus) était une maîtrise ou un doctorat chez moins du cinquième (18,8 %) des ergothérapeutes du Nouveau-Brunswick, soit une proportion inférieure à la moyenne canadienne (28,5 %).
- En 2011, près de 5 % (4,8 %) de la main-d'œuvre en ergothérapie du Nouveau-Brunswick étaient classés en tant que nouveaux diplômés, c'est-à-dire ayant obtenu leur diplôme en 2010 ou 2011.

Caractéristiques d'emploi

- Un fort pourcentage (72,6 %) de la main-d'œuvre en ergothérapie du Nouveau-Brunswick travaillaient à temps plein, soit un nombre plus élevé que la proportion enregistrée pour la main-d'œuvre en ergothérapie du Canada (62,8 %).
- En 2011, le Nouveau-Brunswick affichait la plus forte proportion d'ergothérapeutes occupant un emploi permanent (91,7 %) par rapport aux autres provinces et territoires inclus dans l'analyse.
- Le Nouveau-Brunswick présentait la deuxième proportion la plus élevée d'ergothérapeutes travaillant pour un seul employeur (87,9 %) après la Nouvelle-Écosse (90,6 %).
- À l'échelle du Canada, le Nouveau-Brunswick présentait la deuxième proportion la plus élevée d'ergothérapeutes qui travaillaient en milieu communautaire (39,5 %).

Répartition géographique et mobilité

- En 2011, 86,0 % de la main-d'œuvre en ergothérapie du Nouveau-Brunswick occupaient un emploi en région urbaine. Cette proportion était inférieure à la moyenne canadienne (93,3 %)[viii].

viii. Aux fins de cette analyse, la main-d'œuvre en ergothérapie exclut le Québec.

Faits saillants — Québec[ix]

Main-d'œuvre en ergothérapie, 2011

Nombre

- De 2006 à 2011, la main-d'œuvre en ergothérapie a augmenté de 6,6 % au Québec, atteignant un total de 3 895 ergothérapeutes inscrits et actifs qui occupent un emploi dans la province.
- Le nombre d'ergothérapeutes par 100 000 habitants au Québec a connu une hausse, passant de 47,7 en 2006 à 48,7 en 2011, soit le ratio le plus élevé au Canada.
- L'estimation de la main-d'œuvre globale en ergothérapie du Québec a connu une baisse de 11 %, passant de 3 895 à 3 467, une fois les estimations statistiques ajustées en fonction du nombre total d'heures de travail par semaine.

Caractéristiques démographiques

- À l'échelle du Canada, le Québec a enregistré la deuxième proportion la plus élevée d'ergothérapeutes de sexe féminin (92,4 %).
- En 2011, l'âge moyen des ergothérapeutes du Québec était de 37,4 ans, soit la deuxième moyenne d'âge la plus faible, après les territoires (36,6 ans).
- Près des deux tiers (62,2 %) de la main-d'œuvre en ergothérapie du Québec avaient moins de 40 ans, soit une proportion plus élevée que la moyenne canadienne (55,6 %).

Formation

- Le Québec comptait trois universités (l'Université McGill, l'Université de Montréal et l'Université Laval) offrant un programme de maîtrise en ergothérapie.
- En 2011, le niveau de formation le plus élevé (tous domaines confondus) était une maîtrise ou un doctorat chez 12,7 % des ergothérapeutes du Québec, soit la proportion la plus faible au Canada.
- Le Québec affichait la plus faible proportion d'ergothérapeutes classés en tant que nouveaux diplômés (4,2 %), c'est-à-dire ayant obtenu leur diplôme en 2010 ou 2011.
- Les trois principales provinces d'obtention du diplôme chez les ergothérapeutes du Québec formés au Canada étaient le Québec (91,8 %), l'Ontario (7,0 %) et l'Alberta (0,1 %).

ix. L'Ordre des ergothérapeutes du Québec a commencé à participer à la BDE en 2011.

Caractéristiques d'emploi

- En 2011, près des deux tiers (62,1 %) de la main-d'œuvre en ergothérapie du Québec occupaient un emploi à temps plein.
- En 2011, près du cinquième (17,2 %) de la main-d'œuvre en ergothérapie du Québec travaillaient pour plus d'un employeur.
- À l'échelle du Canada, la main-d'œuvre en ergothérapie du Québec présentait la proportion la plus élevée d'ergothérapeutes qui travaillaient comme dispensateurs de services directs (92,4 %).
- Plus de la moitié (53,3 %) de la main-d'œuvre en ergothérapie du Québec travaillaient dans les hôpitaux, 29,7 % dans un milieu communautaire, 11,6 % dans une pratique professionnelle et 5,2 % dans d'autres milieux.

Répartition géographique et mobilité

- L'Ordre des ergothérapeutes du Québec n'a pas recueilli ou soumis de données pour le code postal de l'emploi principal.

Faits saillants — Ontario

Main-d'œuvre en ergothérapie, 2011

Nombre

- De 2006 à 2011, la main-d'œuvre en ergothérapie a connu une croissance de 16,1 % en Ontario, atteignant un total de 4 506 ergothérapeutes inscrits et actifs qui occupent un emploi dans la province.
- Le nombre d'ergothérapeutes par 100 000 habitants en Ontario a connu une hausse, passant de 30,5 en 2006 à 33,6 en 2011.
- L'estimation de la main-d'œuvre globale en ergothérapie de l'Ontario a connu une hausse de 10,3 % depuis 2007, une fois les estimations statistiques ajustées en fonction du nombre total d'heures de travail par semaine.

Caractéristiques démographiques

- À l'échelle du Canada, l'Ontario a enregistré la proportion la plus élevée d'ergothérapeutes de sexe féminin (93,2 %).
- En 2011, l'âge moyen des ergothérapeutes de l'Ontario était de 40,2 ans.
- Un peu plus du cinquième (20,2 %) de la main-d'œuvre en ergothérapie de l'Ontario avaient plus de 50 ans, soit une proportion légèrement plus élevée que la moyenne de la main-d'œuvre canadienne en ergothérapie (17,9 %).

Formation

- L'Ontario comptait cinq universités (l'Université d'Ottawa, l'Université Queen's, l'Université McMaster, l'Université de Toronto et l'Université de Western Ontario) offrant un programme de maîtrise en ergothérapie.
- En 2011, le niveau de formation le plus élevé (tous domaines confondus) était une maîtrise ou un doctorat chez 41,5 % des ergothérapeutes de l'Ontario, soit la plus forte proportion de l'ensemble des provinces et territoires.
- En Ontario, 6,2 % de la main-d'œuvre en ergothérapie étaient classés en tant que nouveaux diplômés, c'est-à-dire ayant obtenu leur diplôme en 2010 ou 2011.
- Les trois principales provinces d'obtention du diplôme chez les ergothérapeutes de l'Ontario formés au Canada étaient l'Ontario (77,9 %), le Québec (3,9 %) et la Nouvelle-Écosse (2,0 %).
- Parmi les ergothérapeutes travaillant en Ontario, 10,0 % ont été formés à l'étranger. Il s'agissait de la deuxième proportion la plus élevée à l'échelle du Canada, après la Colombie-Britannique (16,8 %).

Caractéristiques d'emploi

- Près des deux tiers (65,8 %) de la main-d'œuvre en ergothérapie de l'Ontario travaillaient à temps plein.
- En 2011, 22,2 % de la main-d'œuvre en ergothérapie de l'Ontario travaillaient pour plus d'un employeur; il s'agissait de la proportion la plus élevée à l'échelle du Canada.
- L'Ontario affichait la plus faible proportion d'ergothérapeutes occupant un emploi permanent (67,2 %).
- Près de la moitié (45,0 %) de la main-d'œuvre en ergothérapie de l'Ontario travaillaient dans les hôpitaux, 31,1 % en milieu communautaire, 11,7 % dans une pratique professionnelle et 10,8 %, dans d'autres milieux.

Répartition géographique et mobilité

- L'Ontario présentait la proportion la plus élevée d'ergothérapeutes (96,9 %) occupant un premier emploi en région urbaine, alors qu'un faible pourcentage travaillaient en région rurale ou éloignée (2,2 %).

Faits saillants — Manitoba

Main-d'œuvre en ergothérapie, 2011

Nombre

- De 2006 à 2011, la main-d'œuvre en ergothérapie a augmenté de 22,2 % au Manitoba, atteignant un total de 555 ergothérapeutes inscrits et actifs qui occupaient un emploi dans la province.
- Le nombre d'ergothérapeutes par 100 000 habitants a connu une hausse, passant de 38,3 en 2006 à 44,2 en 2011.
- L'estimation de la main-d'œuvre globale en ergothérapie du Manitoba a connu une hausse de 22,6 % depuis 2007, une fois les estimations statistiques ajustées en fonction du nombre total d'heures de travail par semaine.

Caractéristiques démographiques

- La plupart (91,9 %) des ergothérapeutes du Manitoba étaient de sexe féminin.
- L'âge moyen de la main-d'œuvre en ergothérapie du Manitoba était de 39,7 ans.

Formation

- Le Manitoba comptait une université (l'Université du Manitoba) offrant un programme de maîtrise en ergothérapie.
- Au Manitoba, 8,1 % de la main-d'œuvre en ergothérapie étaient classés en tant que nouveaux diplômés, c'est-à-dire ayant obtenu leur diplôme en 2010 ou 2011. Le Manitoba présentait la deuxième proportion la plus élevée de nouveaux diplômés en ergothérapie après la Saskatchewan (10,3 %).
- En 2011, les trois principales provinces d'obtention du diplôme chez les ergothérapeutes du Manitoba formés au Canada étaient le Manitoba (85,4 %), l'Ontario (5,4 %) et l'Alberta (1,4 %).

Caractéristiques d'emploi

- En 2011, 39,9 % des ergothérapeutes du Manitoba travaillaient à temps partiel.
- La proportion d'ergothérapeutes ayant indiqué travailler pour plus d'un employeur a augmenté, passant de 15,2 % en 2006 à 20,5 % en 2011.
- En 2011, environ la moitié (52,1 %) de la main-d'œuvre en ergothérapie du Manitoba travaillaient en milieu hospitalier (52,1 %).

Répartition géographique et mobilité

- Un fort pourcentage (84,3 %) des ergothérapeutes du Manitoba occupaient un emploi en région urbaine; les autres travaillaient en région rurale ou éloignée (13,5 %).

Faits saillants — Saskatchewan

Main-d'œuvre en ergothérapie, 2011

Nombre

- De 2006 à 2011, la main-d'œuvre en ergothérapie a augmenté de 30,7 % en Saskatchewan, atteignant un total de 302 ergothérapeutes inscrits et actifs qui occupent un emploi dans la province.
- À l'échelle du Canada, la Saskatchewan se classait au deuxième rang du plus faible nombre d'ergothérapeutes par 100 000 habitants (28,4), après les territoires (24,2).
- L'estimation de la main-d'œuvre globale en ergothérapie de la Saskatchewan a connu une hausse de 43,1 % depuis 2007, une fois les estimations statistiques ajustées en fonction du nombre total d'heures de travail par semaine; cette hausse était la plus importante à l'échelle du Canada.

Caractéristiques démographiques

- La main-d'œuvre en ergothérapie de la Saskatchewan présentait la proportion la plus élevée d'ergothérapeutes de sexe masculin (11,6 %) à l'échelle du Canada.
- En 2011, l'âge moyen des ergothérapeutes de la Saskatchewan était de 37,9 ans.

Formation

- La Saskatchewan n'offrait pas de programme d'ergothérapie.
- En 2011, le niveau de formation le plus élevé (tous domaines confondus) était une maîtrise chez 29,5 % des ergothérapeutes de la Saskatchewan.
- Plus de 10 % (10,3 %) de la main-d'œuvre en ergothérapie de la Saskatchewan étaient classés en tant que nouveaux diplômés, c'est-à-dire ayant obtenu leur diplôme en 2010 ou 2011. Ce chiffre représentait presque le double de la proportion de ce groupe dans la main-d'œuvre canadienne en ergothérapie (5,6 %).
- Les trois principales provinces d'obtention du diplôme chez les ergothérapeutes de la Saskatchewan formés au Canada étaient l'Alberta (55,6 %), le Manitoba (23,5 %) et l'Ontario (8,9 %).

Caractéristiques d'emploi

- En 2011, plus des deux tiers (67,4 %) de la main-d'œuvre en ergothérapie de la Saskatchewan occupaient un emploi à temps plein.
- La proportion d'ergothérapeutes ayant indiqué travailler pour plus d'un employeur a augmenté en Saskatchewan, passant de 13,9 % en 2006 à 18,5 % en 2011.
- La Saskatchewan détient l'une des proportions les plus élevées d'ergothérapeutes travaillant en milieu hospitalier (53,2 %).

Répartition géographique et mobilité

- La plupart (87,7 %) des ergothérapeutes de la Saskatchewan occupaient un emploi en région urbaine; les autres travaillaient en région rurale ou éloignée (9,6 %).

Faits saillants — Alberta

Main-d'œuvre en ergothérapie, 2011

Nombre

- De 2006 à 2011, la main-d'œuvre en ergothérapie a augmenté de 9,3 % en Alberta, atteignant un total de 1 532 ergothérapeutes inscrits et actifs qui occupent un emploi dans la province.
- Le nombre d'ergothérapeutes par 100 000 habitants en Alberta a connu une légère baisse, passant de 40,6 en 2006 à 40,3 en 2011.
- L'estimation de la main-d'œuvre globale en ergothérapie de l'Alberta a connu une hausse de 1,7 % depuis 2009, une fois les estimations statistiques ajustées en fonction du nombre total d'heures de travail par semaine. L'Alberta affichait l'un des taux d'équivalents temps plein les plus faibles (0,91) parmi l'ensemble des provinces et territoires inclus dans l'analyse.

Caractéristiques démographiques

- La plupart (90,6 %) des ergothérapeutes de l'Alberta étaient de sexe féminin, soit une proportion légèrement inférieure à la main-d'œuvre canadienne en ergothérapie (91,8 %).
- En 2011, l'âge moyen des ergothérapeutes de l'Alberta était de 38,9 ans.
- Moins du cinquième (18,3 %) de la main-d'œuvre en ergothérapie de l'Alberta avait plus de 50 ans.

Formation

- L'Alberta comptait une université (l'Université de l'Alberta) offrant un programme de maîtrise en ergothérapie.
- Les trois principales provinces d'obtention du diplôme chez les ergothérapeutes de l'Alberta formés au Canada étaient l'Alberta (69,6 %), l'Ontario (9,3 %) et le Manitoba (4,5 %).
- Le niveau de formation le plus élevé (tous domaines confondus) était une maîtrise ou un doctorat chez le quart (25,0 %) des ergothérapeutes de l'Alberta.
- En Alberta, 5,0 % de la main-d'œuvre en ergothérapie étaient classés en tant que nouveaux diplômés, c'est-à-dire ayant obtenu leur diplôme en 2010 ou 2011.

Caractéristiques d'emploi

- Plus du tiers de la main-d'œuvre en ergothérapie de l'Alberta occupaient un emploi à temps partiel (35,5 %).
- La majorité (80,1 %) de la main-d'œuvre en ergothérapie de l'Alberta occupaient un emploi permanent.
- Un fort pourcentage (85,8 %) des ergothérapeutes de l'Alberta travaillaient pour un seul employeur.
- À l'échelle du Canada, l'Alberta affichait la proportion la plus élevée d'ergothérapeutes travaillant en milieu communautaire (39,6 %).

Répartition géographique et mobilité

- La plupart (91,0 %) des ergothérapeutes de l'Alberta occupaient un emploi en région urbaine; les autres travaillaient en région rurale ou éloignée (8,3 %).

Faits saillants — Colombie-Britannique

Main-d'œuvre en ergothérapie, 2011

Nombre

- De 2006 à 2011, la main-d'œuvre en ergothérapie a augmenté de 24,3 % en Colombie-Britannique, atteignant un total de 1 749 ergothérapeutes inscrits et actifs qui occupent un emploi dans la province.
- Le nombre d'ergothérapeutes par 100 000 habitants en Colombie-Britannique a connu une hausse, passant de 33,0 en 2006 à 38,1 en 2011.
- L'estimation de la main-d'œuvre globale en ergothérapie de la Colombie-Britannique a connu une hausse de 16,4 % depuis 2007, une fois les estimations statistiques ajustées en fonction du nombre total d'heures de travail par semaine. Toutefois, la Colombie-Britannique affichait l'un des taux d'équivalents temps plein les plus faibles (0,89) parmi l'ensemble des provinces et territoires inclus dans l'analyse.

Caractéristiques démographiques

- La Colombie-Britannique a enregistré la proportion la plus élevée d'ergothérapeutes de sexe masculin (11,4 %) après la Saskatchewan (11,6 %).
- En 2011, la main-d'œuvre en ergothérapie de la Colombie-Britannique était la plus âgée (41,4 ans) après celle de l'Île-du-Prince-Édouard (42,5 ans).
- La Colombie-Britannique présentait la plus forte proportion d'ergothérapeutes de plus de 50 ans (25,2 %) après l'Île-du-Prince-Édouard (27,3 %).

Formation

- La Colombie-Britannique comptait une université (l'Université de la Colombie-Britannique) offrant un programme de maîtrise en ergothérapie.
- Les trois principales provinces d'obtention du diplôme chez les ergothérapeutes de la Colombie-Britannique formés au Canada étaient la Colombie-Britannique (39,7 %), l'Ontario (18,7 %) et l'Alberta (14,6 %).
- La proportion d'ergothérapeutes en Colombie-Britannique ayant une maîtrise ou un doctorat comme niveau de formation le plus élevé (y compris la formation dans un domaine autre que l'ergothérapie) était de 33,4 %, soit une proportion supérieure à celle de la main-d'œuvre en ergothérapie au Canada (28,5 %).
- Un quart (25,0 %) des ergothérapeutes de la Colombie-Britannique avait une maîtrise comme niveau de formation actuel en ergothérapie.
- Parmi la main-d'œuvre en ergothérapie de la Colombie-Britannique, 6,2 % étaient classés en tant que nouveaux diplômés, c'est-à-dire ayant obtenu leur diplôme en 2010 ou 2011.
- À l'échelle du Canada, la Colombie-Britannique présentait la proportion la plus élevée d'ergothérapeutes formés à l'étranger (16,8 %).

Caractéristiques d'emploi

- Deux ergothérapeutes sur cinq (41,3 %) de la Colombie-Britannique travaillaient à temps partiel, soit le deuxième pourcentage le plus élevé à l'échelle du Canada.
- La plupart (84,3 %) des ergothérapeutes de la Colombie-Britannique travaillaient pour un seul employeur.
- Après l'Ontario (21,7 %), la Colombie-Britannique présentait le deuxième pourcentage le plus élevé d'ergothérapeutes exerçant comme travailleur autonome (12,2 %).

Répartition géographique et mobilité

- La plupart (95,7 %) des ergothérapeutes de la Colombie-Britannique occupaient un emploi en région urbaine; les autres travaillaient en région rurale ou éloignée (3,9 %).

Faits saillants — territoires (Yukon, Nunavut et Territoires du Nord-Ouest)

Main-d'œuvre en ergothérapie, 2011

Nombre

- De 2006 à 2011, la main-d'œuvre en ergothérapie des territoires a augmenté de 35,0 %, passant de 20 à 27 ergothérapeutes inscrits et actifs qui occupent un emploi au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.
- Le nombre d'ergothérapeutes par 100 000 habitants dans les territoires a connu une hausse, passant de 18,8 en 2006 à 24,2 en 2011. Le ratio des territoires était le plus faible à l'échelle du Canada.

Caractéristiques démographiques

- L'âge moyen des ergothérapeutes des territoires était de 36,6 ans, soit le groupe le plus jeune à l'échelle du Canada.

Formation

- Les territoires n'offrent pas de programme universitaire d'ergothérapie.
- Le niveau de formation le plus élevé (tous domaines confondus) était une maîtrise ou un doctorat chez 37,0 % des ergothérapeutes des territoires, soit la deuxième proportion la plus élevée après l'Ontario (41,5 %).
- Les données sur les nouveaux diplômés propres aux provinces et aux territoires ont été exclues de l'analyse en raison de la faible valeur des cellules.

Caractéristiques d'emploi

- Près des trois quarts (74,1 %) des ergothérapeutes des territoires travaillaient à temps plein.
- Plus des trois quart (77,8 %) des ergothérapeutes des territoires occupaient un emploi permanent.
- Les territoires ont enregistré l'une des proportions d'ergothérapeutes travaillant dans les hôpitaux (44,4 %) les plus faibles.

Répartition géographique et mobilité

- Les territoires ont enregistré la plus faible proportion d'ergothérapeutes occupant un premier emploi en région urbaine (70,3 %) par rapport à l'ensemble des provinces et territoires inclus dans l'analyse (93,3 %).[viii]

viii. Aux fins de cette analyse, la main-d'œuvre en ergothérapie exclut le Québec.

La production du présent rapport est rendue possible grâce à un apport financier de Santé Canada et des gouvernements provinciaux et territoriaux. Les opinions exprimées dans ce rapport ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada ou celles des gouvernements provinciaux et territoriaux.

Tous droits réservés.

Le contenu de cette publication peut être reproduit tel quel, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, uniquement à des fins non commerciales pourvu que l'Institut canadien d'information sur la santé soit clairement identifié comme le titulaire du droit d'auteur. Toute reproduction ou utilisation de cette publication et de son contenu à des fins commerciales requiert l'autorisation écrite préalable de l'Institut canadien d'information sur la santé. La reproduction ou l'utilisation de cette publication ou de son contenu qui sous-entend le consentement de l'Institut canadien d'information sur la santé, ou toute affiliation avec celui-ci, est interdite.

Pour obtenir une autorisation ou des renseignements, veuillez contacter l'ICIS :

Institut canadien d'information sur la santé
495, chemin Richmond, bureau 600
Ottawa (Ontario) K2A 4H6

Téléphone : 613-241-7860
Télécopieur : 613-241-8120
www.icis.ca
droitdauteur@icis.ca

ISBN 978-1-77109-078-0 (PDF)

© 2012 Institut canadien d'information sur la santé

Comment citer ce document :
Institut canadien d'information sur la santé, *Les ergothérapeutes au Canada 2011 — faits saillants nationaux, provinciaux et territoriaux*, Ottawa (Ont.), ICIS, 2012.

This publication is also available in English under the title *Occupational Therapists in Canada, 2011—National and Jurisdictional Highlights*.
ISBN 978-1-77109-077-3 (PDF)

Parlez-nous

ICIS Ottawa
495, rue Richmond, bureau 600
Ottawa (Ontario) K2A 4H6
Téléphone : 613-241-7860

ICIS Toronto
4110, rue Yonge, bureau 300
Toronto (Ontario) M2P 2B7
Téléphone : 416-481-2002

ICIS Victoria
880, rue Douglas, bureau 600
Victoria (Colombie-Britannique) V8W 2B7
Téléphone : 250-220-4100

ICIS Montréal
1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 300
Montréal (Québec) H3A 2R7
Téléphone : 514-842-2226

ICIS St. John's
140, rue Water, bureau 701
St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) A1C 6H6
Téléphone : 709-576-7006

www.icis.ca
Au cœur des données

Institut canadien
d'information sur la santé

Canadian Institute
for Health Information